

# **Article**

« Entre culture et science : l'État, l'innovation et le changement agricole dans la région de Charlevoix, fin XIXe — début XXe »

## Normand Perron

Scientia Canadensis: Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine / Scientia Canadensis: revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine, vol. 29, n° 1, 2006, p. 29-48.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/800502ar

DOI: 10.7202/800502ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

# Entre culture et science : l'État, l'innovation et le changement agricole dans la région de Charlevoix, fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup>

#### Normand Perron

Institut national de la recherche scientifique

Abstract: Maladroit interventions by state agicultural agents as well as by routine farmers have often been mentioned as explanations for the slow progress of agricultural change around the end of the nineteenth and beginning of the twentieth centuries. But the problem was actually much more complex, as agents of the state progressively discovered. They noticed that the availability of new techniques did not necessarily mean that people adopted them, and that the fact of innovation also brought to bear questions of individual and collective values. Thus began a long period of development in which agricultural workers and institutions learned to get along with the farmers' socio-cultural universe.

Résumé: Interventions malhabiles des agents agricoles de l'État et agriculteurs routiniers ont été souvent mentionnés comme explication aux lents progrès de la transformation de l'agriculture dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières du XX<sup>e</sup> siècle. Mais le problème paraît beaucoup plus complexe, comme le découvrent progressivement les agents de l'État. Ils remarquent que la disponibilité de connaissances nouvelles ne signifie pas leur adoption et que le fait d'innover met aussi en cause des valeurs individuelles et collectives. Commence alors un long cheminement où les intervenants et les institutions agricoles apprennent à composer avec l'univers socio-culturel des agriculteurs.

À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le ministère de l'Agriculture<sup>1</sup> du Québec soutient un projet de modernisation des cultures et de l'élevage. Il prône auprès des agriculteurs l'adoption de pratiques qui doivent mener à la mise en place d'une agriculture raisonnée où les méthodes d'élevage et de culture permettront d'accroître la rentabilité de l'agriculture et assureront une meilleure conservation des sols, en conformité avec les préoccupations d'autres pays, en particulier d'Europe. Il convient aussi de souligner que les élites politiques et religieuses québécoises croient

<sup>1.</sup> Le ministère responsable de l'agriculture a porté différents noms. Pour plus de commodité, nous utilisons « ministère de l'Agriculture » pour désigner l'ensemble des ministères en charge de l'agriculture au Québec.

qu'une économie agricole prospère retiendra davantage sur la terre les familles attirées par les villes industrielles américaines et canadiennes.

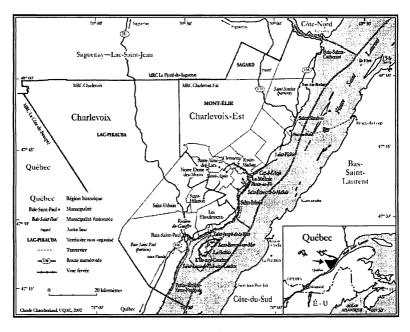
Le rôle plus affirmé que veut jouer le gouvernement du Québec vers le milieu du XIXe siècle dépasse par ailleurs la seule question agricole. Ses interventions s'étendent en effet à d'autres secteurs, dont l'éducation, la justice et l'organisation municipale. Cependant, l'accueil que les citoyens réservent aux nombreux changements proposés est fort variable et souvent empreint de méfiance. L'État met néanmoins de l'avant ses diverses réformes et. à compter du début des années 1850, le ministère de l'Agriculture commence à se doter de nouveaux outils pour planifier son action auprès des agriculteurs. En bref, c'est d'abord par l'entremise du Bureau d'Agriculture du Bas-Canada, puis de la Chambre d'agriculture et enfin du Conseil d'agriculture, qui encadrent à tour de rôle les sociétés d'agriculture, que le ministère de l'Agriculture structure surtout son action auprès des agriculteurs. À compter des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, cette intervention se fera en outre à travers les divers services qu'instaure ce ministère pour mieux répondre aux besoins spécifiques des agriculteurs.

Le rythme en apparence lent du changement agricole après 1850 soulève la question de l'intervention efficace du ministère de l'Agriculture du Québec et également celle des volontés et désirs des agriculteurs d'adopter des techniques nouvelles. Des facteurs culturels parmi autres nous semblent en cause. Pour cette raison, l'analyse des stratégies de diffusion des connaissances développées par les agents de l'État et celle des attitudes réceptrices observées chez les agriculteurs ouvrent la voie à une réflexion sur la signification de l'innovation pour des ruraux dans une société traditionnelle et sur le poids des valeurs culturelles individuelles et collectives dans l'ouverture aux connaissances scientifiques.

Qu'un agriculteur dispose de connaissances scientifiques nouvelles ne signifie toutefois pas qu'il adopte et met aussitôt en pratique des savoirs, idées et techniques qui sont censés correspondre au progrès. Le processus est en fait beaucoup plus complexe parce qu'innover n'est pas un simple geste individuel et gratuit, sans conséquences sur l'organisation du travail et sur la société dans laquelle vivent les agriculteurs. C'est pourquoi les intervenants et les institutions agricoles qui les encadrent doivent être en phase avec l'univers socio-culturel des agriculteurs, donc avec leur manière de penser et d'être. Dans une société traditionnelle, à l'exemple de celle du Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les promoteurs de la modernisation de l'agriculture ont d'abord été dans l'obligation de composer avec une société rurale dont les membres sont généralement peu instruits, dont les valeurs familiales priment, dont le sentiment

d'appartenance à la collectivité et le respect de ses règles sont importants et dont les rôles sociaux et économiques ne sont pas dissociés.

À l'aide d'observations faites sur la région de Charlevoix<sup>2</sup> (voir carte) à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, examinons quelques facettes des stratégies de diffusion des connaissances sous l'angle de l'adaptation de l'État face au comportement des agriculteurs et des préoccupations de ceux-ci. Voyons en premier lieu comment se positionne l'État, et précisément son ministère de l'Agriculture, face au problème de la diffusion des connaissances. Puis, en deuxième lieu, analysons comment il adapte son intervention et ses outils de communication à l'univers des agriculteurs.



La région de Charlevoix en 2002

#### Innovation, stratégies et outils de communication

Quelle a été l'attitude de l'État face à la dimension culturelle de la diffusion des connaissances ? Comment a-t-il tenu compte des différents aspects de la communication dans son projet de diffusion de connaissances à l'intention des agriculteurs ? A-t-il simplement favorisé la transmis-

<sup>2.</sup> Voir Normand Perron, L'État et le changement agricole dans Charlevoix, 1850-1950 (Québec : Presses de l'Université Laval, 2003).

sion de connaissances sans prêter attention aux valeurs culturelles et négliger, du même coup, l'environnement dans lequel vit l'agriculteur? Considérons d'abord ce que signifie innover pour l'agriculteur et la société rurale.

#### La problématique de l'innovation

Le geste d'innover a des conséquences sur l'individu, la famille, la société. L'adoption d'innovations peut briser la cohésion de la famille dans la société rurale traditionnelle. Le simple fait d'innover signifie pour l'innovateur se démarquer des autres membres de sa collectivité. Une innovation dont fait sienne un groupe d'agriculteurs risque d'accroître les disparités économiques, une situation lourde de conséquences dans le cas, par exemple, d'une société qui laisse peu de place à la réussite personnelle.<sup>3</sup> Pour la société rurale, qui se reproduit d'autant plus facilement qu'elle résiste aux forces exogènes, innover comporte donc un risque pour sa propre existence. En ce qui concerne la société québécoise de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, y compris celle de la petite région de Charlevoix, le constat vaut pour certains aspects, mais il faut par contre souligner que nombre d'agriculteurs sont plutôt sensibles à leur environnement économique et capables d'adaptation et de changements, ainsi qu'en fait foi d'ailleurs la réaction de ceux des environs de La Malbaie face à la demande des villégiateurs en denrées agricoles.

Si la décision d'innover est d'abord celle d'un individu, il reste que toute décision a un enjeu collectif. Dans ses travaux sur la diffusion des innovations, le géographe Thorsten Hägerstrand ne voit d'ailleurs la personne humaine ni comme un objet psychologique, ni comme un être isolé, mais comme un être dans un environnement. La signification que porte une nouveauté peut entraîner son rejet et la connaissance d'une innovation ne signifie donc pas qu'elle est acceptée et adoptée. L'attitude collective favorable ou défavorable face à l'innovation joue un rôle déterminant dans le processus d'adoption d'une nouveauté. Chose certaine, l'enjeu, à caractère souvent irréversible, est aussi social et culturel. Et c'est sans oublier que le geste d'innover relève également de la situation financière de l'individu, car il a un coût économique, et qu'il peut être en relation avec le potentiel agricole de sa terre et des occasions de mise en marché des produits de sa ferme.

<sup>3.</sup> Dans Introduction à la sociologie générale, tome 3 (Montréal : Éditions HMH, 1969), 436, Guy Rocher souligne que les sociologues, les psychologues sociaux et économistes croient qu'une « société dans laquelle le succès où la réussite personnelle n'est pas assez fortement valorisée peut difficilement s'industrialiser. »

<sup>4.</sup> Torsten Hägerstrand, Innovation, Diffusion as a Spatial Process (Chicago: University of Chicago Press, 1967), 138.

En théorie, l'État, dans son projet de modernisation de l'agriculture, doit donc composer avec un individu qui, dans son milieu, décide en fonction de ses propres valeurs face au changement, de la perception qu'il a d'autrui, de celle de la réalité plus objective que constitue l'évolution de son milieu de vie et enfin de sa situation économique personnelle. Adopter une innovation signifie pour l'individu en accepter les effets sur la famille et sur l'environnement immédiat. Innover n'est alors pas libre de toutes contraintes individuelles et sociales. Le choix à exercer met en cause, entre autres, des valeurs culturelles.

Tout cela ne signifie évidemment pas une opposition systématique des agriculteurs à l'innovation ou un refus d'ouverture à tout changement. Les modifications apportées à des outillages existants, la charrue par exemple, démontrent plutôt le contraire. Les gens des campagnes ne sont donc pas inertes face à certaines nouveautés, mais en même temps, ils peuvent être peu réceptifs à d'autres propositions, telle la bonne utilisation des engrais animaux et minéraux, ou pendant longtemps être plutôt indifférents à certaines nécessités, dont l'alimentation convenable du cheptel laitier.

## Le plan de communication de l'État

Le plan de communication de l'État est classique. Celui-ci agit comme émetteur et utilise différents canaux de communication pour rejoindre individuellement et collectivement des récepteurs, en l'occurrence ici des agriculteurs (voir schéma).<sup>5</sup>

<sup>5.</sup> Sur le problème de la communication, voir entre autres Didier Anzieu et Pierre-Yves Martin, La dynamique des groupes restreints (Paris : Presses universitaires de France, 1994), en particulier, le chapitre 5, « Pouvoir, structures, communications », 160-210; Jean Maisonneuve, Introduction à la psychosociologie (Paris: Presses universitaires de France, 1973), voir le chapitre 12, «Le problème du changement », 247-267 ; Serge Moscovici et Philippe Ricateau, « Conformité, minorité, influence sociale », in Introduction à la psychologie sociale, ed. Serge Moscovici, tome 1 (Paris : Librairie Larousse, 1972), 139-191; Michel-Louis Rouquette, « Les communications de masse », in Introduction à la psychologie sociale, ed. Serge Moscovici, tome 2 (Paris : Librairie Larousse, 1973), 214-244; Machteld Doms et Serge Moscovici, «Innovations et influence des minorités », in Psychologie sociale, ed. Serge Moscovici (Paris : Presses universitaires de France, 1992), 51-89 ; Alain Cerclé et Alain Somat, Manuel de psychologie sociale (Paris: Dunod, 1999), voir en particulier le chapitre 7, « Attitudes et changements des attitudes », 165-198 ; Maryvonne Bodiguel, Les paysans face au progrès (Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1971); Everett M. Rogers, avec la collaboration de Lynne Svenning, Modernization among Peasants: The Impact of Communication (New York: Holt, Rinehart and Winston, 1969); Michel Sauquet, Le voisin sait bien des choses : communication et participation en milieu rural : leçons du cas brésilien (Paris : Syros-Alternative, 1990) ; Juan E. Diaz Bordenave, Communication and Rural Development (Paris: Unesco, 1977).

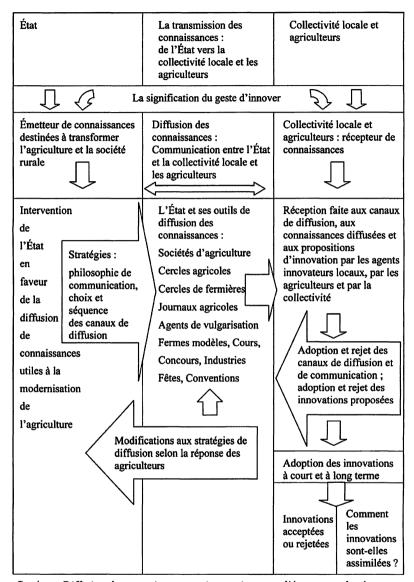


SCHÉMA: Diffusion des connaissances et interaction entre l'émetteur et le récepteur

Globalement, l'éventail des moyens utilisés pour atteindre les agriculteurs est très large. La communication écrite à l'intention des agriculteurs, les associations agricoles pour une intervention auprès de la collectivité, les contacts personnels par l'entremise des agents de développement agricole, l'organisation de concours et d'expositions pour des fins éducatives sont autant de canaux de communication qui

apparaissent révélateurs de la volonté de l'État d'attirer l'attention des agriculteurs sur le progrès agricole. La panoplie des moyens mis en œuvre suppose que la réceptivité des agriculteurs varie selon la nature des canaux de communication. Tous ne réagissent effectivement pas d'une manière semblable à ces canaux et aux propositions de modernisation de l'agriculture qu'ils véhiculent.

L'efficacité théorique des outils de communication utilisés par l'État est donc fort variable. Ainsi, de la presse écrite, on sait aujourd'hui qu'elle est de bien peu d'efficacité pour convaincre les petits agriculteurs des pays peu développés de modifier des méthodes d'élevage et de culture. D'ailleurs, les éditeurs de journaux agricoles québécois doutaient déjà au XIX<sup>e</sup> siècle de l'influence de ce média auprès des agriculteurs.<sup>6</sup> En général, les sources d'informations impersonnelles, telles que la presse, vont rejoindre les classes instruites, alors que les gens illettrés ou de faible instruction seront davantage influencés par les contacts personnels, par l'exemple de la réussite d'un voisin lors d'un concours, ou simplement par la qualité des labours des agriculteurs les plus dynamiques. Par contre, les interventions personnelles auprès des agriculteurs comme pouvaient l'être celles à l'occasion des cours intensifs offerts dans les milieux paroissiaux ne sont pas garantes de succès. Il est raisonnable de croire que l'agriculteur retenait bien peu des nombreux conseils et des démonstrations faites à l'issue d'une seule journée intensive de cours sur l'art de nourrir les animaux, la manière de labourer, l'importance des fertilisants, etc.

Les agents de l'État n'ont certes pas les instruments de mesure pour évaluer d'une façon précise les retombées des interventions faites auprès des agriculteurs, mais ils ont néanmoins remarqué des niveaux de réception variables, ce qui les a obligés à s'interroger sur leur travail et à explorer d'autres moyens pour rejoindre les agriculteurs.

## L'évolution de l'approche de la communication

Un examen plus attentif des canaux de communication privilégiés par les autorités du ministère de l'Agriculture révèle une évolution où est pris en considération l'environnement des agriculteurs. Le schéma illustre, rappelons-le, un ensemble de moyens qu'elles ont élaborés et développés pour intervenir et il évoque également les interactions entre l'émetteur et le récepteur, ce qui suggère que l'émetteur a pu être à l'écoute du récepteur.

Jusque vers 1875, le ministère de l'Agriculture et son Conseil de l'Agriculture font surtout confiance aux sociétés d'agriculture, aux

<sup>6.</sup> Perron, 102-103.

journaux et aux conférenciers agricoles. Puis les outils de communication évoluent dans le sens d'une plus grande adaptation à l'environnement de l'agriculteur. Cette évolution découle, en toute apparence, des interrogations sur l'efficacité des interventions faites auprès de l'agriculteur. Le meilleur encadrement des sociétés d'agriculture, l'apparition des concours de ferme, les conférenciers en nombre croissant sont notés dans les années 1870. Cette préoccupation pour les attentes locales se maintient dans les années 1880-1890, entre autres avec les cours de formation offerts dans les régions aux fabricants de beurre et de fromage, la distinction accrue entre la formation agricole pratique et théorique, la reconnaissance du missionnaire agricole, l'appui officiel aux cercles agricoles. Il en sera de même après 1900 avec l'agronome de comté, le soutien aux associations spécialisées dans l'élevage, les cultures, l'horticulture et les cercles créés à l'intention des jeunes et des femmes. l'un des plus connus pour ces dernières étant le cercle de fermières. À cela s'ajoute une approche pour rendre davantage conviviales les structures clés d'encadrement que constituaient les associations agricoles. Ainsi, malgré un cadre de fonctionnement assez strict, les associations agricoles ont une certaine liberté dans la préparation de leur programme annuel d'activités, dont le choix des concours qu'elles veulent organiser.

L'évolution du plan de communication suggère une prise en considération de l'environnement auquel s'identifient ses interlocuteurs pour s'ajuster à leurs attentes et peut-être pour contrer leur résistance. Les agents de l'État ont appris de leurs erreurs et se sont mis à l'écoute des doléances des agriculteurs et de celles de certains propagandistes agricoles très critiques envers l'approche élitiste des sociétés d'agriculture et des enseignements véhiculés par la presse, lesquels enseignements, à leurs dires, répondaient mal aux besoins spécifiques des milieux locaux et régionaux. Du peu de sensibilité pour la variable culturelle de la diffusion des connaissances qui caractérise son intervention vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le ministère de l'Agriculture passe progressivement à un mode d'intervention qui respecte mieux l'environnement culturel de l'agriculteur et de sa famille ainsi que de sa collectivité. En d'autres termes, il renonce à s'adresser uniquement à l'individu et fait de sa campagne de modernisation de l'agriculture un projet plus recevable pour la collectivité.

Le ministère de l'Agriculture améliore certes son plan de communication, mais il cesse en plus, dès les années 1870, de considérer que le seul discours sur les avantages économiques de la modernisation était suffisant à l'acceptation de nouvelles méthodes d'élevage et de culture, si ce discours n'était pas soutenu par des gestes concrets. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'encouragement de l'État au développement de la culture de la betterave à sucre et son soutien aux activités laitières.

### S'insérer dans l'univers des agriculteurs

Devant les succès mitigés, du moins aux yeux des réformateurs agricoles radicaux, le ministère de l'Agriculture dut donc raffiner son intervention en matière de diffusion des connaissances. L'adoption progressive d'un ensemble de mesures est révélatrice d'une sensibilité nouvelle au regard des attitudes des agriculteurs. Trois facettes sont ici examinées. Elles mettent en évidence une personnalisation du contact avec les milieux agricoles à travers l'adaptation des outils de communication à la clientèle, à travers une diffusion de connaissances plus conformes aux conditions agricoles locales et à travers la présence d'agents de vulgarisation à l'intérieur de la communauté.

#### Cerner les clientèles

Par les changements qu'il a apportés à sa stratégie de diffusion des connaissances agricoles, le ministère de l'Agriculture a voulu adapter son intervention à la masse des agriculteurs. C'est ainsi qu'il a été amené à prendre en considération le sentiment d'appartenance des agriculteurs à une collectivité bien identifiée.

Nous savons que les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles sont les associations sur lesquelles le ministère de l'Agriculture a tablé pour affirmer sa présence dans les milieux locaux. Il les a utilisées comme relais de transmission pour diffuser dans les milieux locaux les meilleures techniques connues pour l'amélioration de l'élevage et des cultures. C'est en effet par ces associations que les conférenciers, les missionnaires agricoles et les agronomes ont rejoint les agriculteurs.

Jusqu'à ce que l'État reconnaisse officiellement les cercles agricoles en 1893, la société d'agriculture a été la principale association qu'il a privilégiée pour établir des liens avec les collectivités locales. De sa place d'affaires, la société d'agriculture de comté<sup>7</sup> rayonne en effet sur un ensemble de localités. Des directeurs élus chaque année assument le fonctionnement de l'association. Celle-ci finance ses activités à même les souscriptions des membres et l'aide gouvernementale. Les critiques ont été cependant nombreuses envers les sociétés d'agriculture. Elles ont subi des reproches répétés et parfois cinglants à propos de leur administration,

<sup>7.</sup> Certains comtés, dont Charlevoix, ont deux sociétés d'agriculture. L'étendue d'un comté et les difficultés de communication sont généralement mentionnées pour expliquer la présence de plus d'une société d'agriculture.

de leur programme d'activités mal adapté et de leur incapacité à rejoindre les agriculteurs des diverses localités d'un comté.

Les données recueillies sur les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles du comté de Charlevoix confirment d'ailleurs que le mouvement d'expansion des cercles agricoles après leur reconnaissance par l'État a effectivement permis de rejoindre non seulement un nombre accru d'agriculteurs (figure 1), mais de les rejoindre dans la majorité des localités d'un comté. Le pourcentage d'adhérents aux sociétés d'agriculture de Charlevoix tend à s'accroître. Il atteint environ 16 % en 1881. Il sera de 20 % en 1921. Trente ans plus tard, 39 % des agriculteurs en seront membres, mais les sociétés d'agriculture sont alors devenues des fédérations de cercles agricoles. Rappelons qu'en 1881, en 1921 et en 1951, le comté de Charlevoix compte 2 009, 1 585 et 1 469 agriculteurs avec des fermes d'une superficie supérieure à quatre hectares, selon les recensements du Canada. Pour les cercles agricoles de Charlevoix, nous avons pu estimer que près de 50 % des agriculteurs sont membres de ces associations au cours de la période 1894-1913.8 une performance nettement supérieure à celle des deux sociétés d'agriculture réunies.

Le succès instantané des cercles agricoles tient à divers facteurs. Ils ont déjà l'appui des journaux agricoles depuis quelques décennies. Même la société d'industrie laitière croit rapidement à leur utilité. Ils sont fermement soutenus par l'Église catholique, mais c'était aussi le cas des sociétés d'agriculture, un curé pouvant parfois en assumer la présidence, ce que le fit le curé de Baie-Saint-Paul pour la société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix vers le milieu des années 1880. Leur succès pourrait être surtout relié au fait que le rayonnement du cercle agricole correspond à une paroisse ou à une municipalité, soit l'espace auquel s'identifie d'abord une majorité d'agriculteurs. Outre d'en élire les directeurs, chaque agriculteur a certes le loisir de participer davantage à

<sup>8.</sup> Voir Perron, 141-147.

<sup>9.</sup> La Gazette des campagnes (1861-1895) souligne régulièrement l'importance d'agir dans chaque localité. En 1882, même le Journal d'Agriculture (1882) appuie le développement des cercles agricoles : voir « Cercles agricoles, sociétés d'agriculture », Le Journal d'agriculture, 5, 2 (mars 1882) : 30. Précisons que le Journal d'Agriculture et le Journal d'Agriculture illustré sont les organes officiels du Conseil d'agriculture.

<sup>10.</sup> Le Journal d'Agriculture illustré (1884), 1-4. Voir l'article « Revue de l'année 1884 ».

<sup>11.</sup> Voir « Les cercles agricoles », Journal d'Agriculture illustré, 9, 7 (1886) : 97, où on annonce l'appui de l'Église catholique à la création de cercles agricoles dans chaque paroisse. En 1887, un premier congrès des cercles agricoles est tenu à Trois-Rivières.

<sup>12.</sup> En 1892, le rapport du ministre de l'Agriculture avance l'idée que les cercles agricoles seront plus aptes à développer un programme conforme aux besoins de la population des campagnes et à diffuser des connaissances agricoles.

la vie du cercle agricole et à son programme d'activités. De plus, les associés d'un cercle agricole se connaissent et il devient facile pour les membres « de juger du degré de leur bonne volonté »<sup>13</sup>; on peut comprendre que le ministère de l'Agriculture invite ouvertement les agriculteurs influents dans le milieu à prendre la tête des associations agricoles.

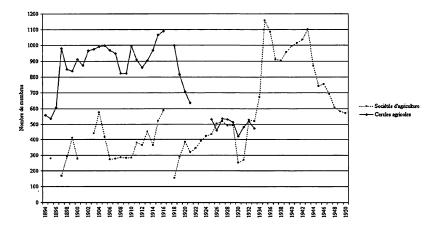


FIGURE 1. Nombre de membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles de Charlevoix, 1865-1950

Hormis cette différence essentielle reliée au territoire desservi par les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, les deux associations se ressemblent sur plusieurs points, en particulier ceux qui ont trait à l'élection de leurs directeurs, à leur financement et à la plupart des activités qu'elles organisent. Mais l'une cadre mieux que l'autre à l'univers spatial des agriculteurs.

Cette volonté d'adaptation des besoins s'est encore manifestée dans le développement d'associations agricoles autour de clientèles ciblées et de spécialités particulières, à la différence des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles dont les objectifs étaient davantage généraux. Elles visent à regrouper les membres autour d'une spécialité. Chacune de ces associations spécialisées cible des groupes d'hommes, de jeunes ou de femmes. Elles doivent répondre à des objectifs spécifiques, des objectifs autant matériels que spirituels. Sur le plan de la communication des connaissances, elles correspondent davantage aux exigences de leurs membres, puisque le contenu est adapté à des attentes bien circonscrites.

<sup>13. «</sup> Avantages des cercles agricoles », Le Journal d'Agriculture illustré, 7, 11 (1884) : 175.

Sur le plan social, ces associations avaient l'avantage de réunir des membres qui partagent un statut semblable et des intérêts communs. Naissent alors des cercles d'éleveurs d'animaux de race et de producteurs de graines, des associations horticoles et autres. Dans les premières décennies du XX° siècle, cette tendance à la spécialisation des associations se poursuit. On voit apparaître des cercles pour les jeunes éleveurs qui souhaitent parfaire leurs connaissances dans l'élevage bovin, ovin, porcin ou autres. Pour leur part, les cercles de fermières sont assez polyvalents, mais bon nombre affichent une préoccupation particulière pour l'aviculture.

Par contre, il est possible que le grand nombre d'associations destinées à promouvoir le développement agricole ait pu avoir des conséquences néfastes, les agriculteurs étant simplement trop sollicités. L'hypothèse est à étudier, mais, entre temps, rappelons que l'agriculteur, sa femme et ses enfants ont pu être simultanément en présence d'une société d'agriculture, d'une société d'horticulture, d'un cercle agricole, d'un cercle de l'Union catholique des cultivateurs, d'un cercle ou d'un syndicat spécialisé dans un élevage ou une culture quelconque, sans oublier la coopérative locale, le cercle de fermières, les concours, les cours spéciaux, les semaines agricoles, les journaux agricoles... De quoi rendre réfractaire aux changements!

La volonté de s'adapter aux clientèles s'est en outre manifestée dans la manière d'enseigner et de transmettre les connaissances, selon ce que l'on s'adressait aux agriculteurs établis ou à leurs enfants, aux « vieux » ou aux « jeunes » pour reprendre une classification sommaire faite au XIX<sup>e</sup> siècle. Les agents du développement agricole ont cru vite nécessaire d'ajuster leur enseignement selon la clientèle. Cette orientation résulte d'observations faites dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur les attitudes des agriculteurs et de leurs fils face au changement agricole. Conférenciers, journalistes agricoles et autres intervenants constatent à cette époque que l'implantation de nouvelles techniques agricoles ne relève pas uniquement de leurs simples connaissances. D'autres facteurs expliquent l'ouverture au changement, croient-ils. Sans faire explicitement référence à des facteurs culturels, ils ont remarqué une plus grande malléabilité chez les jeunes. Par eux pourrait venir à long terme le véritable progrès agricole, un progrès qu'il serait intéressant d'étudier dans un contexte d'une hausse de la scolarisation depuis les années 1850. En 1870, la Gazette des campagnes publie d'ailleurs un article où il

ressort qu'une meilleure instruction permettrait certainement à l'agriculteur de mieux soupeser ses décisions en matière d'agriculture. 14

Les interventions en faveur de l'enseignement des connaissances allaient prendre deux tangentes: l'une insistera sur la formation pratique à l'intention des agriculteurs établis alors que l'autre préparera les jeunes à l'agriculture en leur dispensant une formation davantage théorique. Il s'en suivra l'organisation d'un enseignement offert sous la forme de cours pratiques, où l'on montre comment faire sans nécessairement s'attarder aux fondements théoriques. Quant à l'enseignement théorique, il sera plutôt dispensé dans les écoles moyennes d'agriculture, telle l'École moyenne d'Agriculture fondée par le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et les établissements de niveau universitaire, dont les collèges Oka et MacDonald, où sont formés les spécialistes en agronomie.

Vers les années 1870-1880, les journaux agricoles insistent donc sur la formation des jeunes. Les curés de paroisse et les députés de comté ont également foi en la formation des jeunes et ils favorisent leurs études dans les écoles d'agriculture afin de leur permettre l'acquisition de connaissances qui les aideront ultérieurement à devenir des agriculteurs prospères. Ils misent également sur la capacité des jeunes à influencer leurs parents et les agriculteurs avoisinants à leur retour dans leur paroisse d'origine.

Ce pari est louable, mais de nombreux écueils attendent ces jeunes à leur retour dans leur milieu, une société traditionnelle où les rôles de chacun sont bien définis. Ils n'ont pas la notoriété pour obtenir la reconnaissance des leurs en raison de leur jeune âge et ils deviennent facilement l'objet de moqueries. Pour être une alternative au savoir acquis, ils doivent affronter la tradition, défier l'autorité parentale. En bref, ils ne font pas le poids face à une valeur culturelle comme celle que « nos pères faisaient ainsi ». Le désir d'innovation peut donc être porteur de situations conflictuelles entre générations.

#### Un contenu adapté à l'environnement de l'agriculteur

Il n'y a pas que les associations que l'on a adaptées à l'environnement de l'agriculteur. Les activités de ces associations ont également fait l'objet d'une attention particulière. Déjà, dans les années 1860, parmi les préoccupations à propos de la diffusion des connaissances agricoles, les journaux agricoles reprochent une intervention mal adaptée aux conditions locales. Ils notent que les exemples à suivre tiennent assez peu compte des réalités de l'environnement que sont les sols et le climat et

<sup>14.</sup> Voir « Ce qui se verra partout dans nos campagnes », La Gazette des campagnes, 9, 37 (1870): 293-294.

que les réussites des agriculteurs d'élite, souvent établis dans des milieux agricoles favorisés, ne peuvent convaincre. Les mêmes reproches vaudront pour les fermes de démonstration. La réponse à ces critiques sera de démontrer dans les milieux locaux les possibilités des nouvelles techniques proposées.

Dès les années 1870, le Conseil d'agriculture, à titre de responsable des sociétés d'agriculture de comté, invite celles-ci à mettre en place un concours sur la tenue des terres. Dans les décennies suivantes, il insiste régulièrement auprès des dirigeants des sociétés d'agriculture de comté et des cercles agricoles sur l'insertion de divers concours dans les programmes d'activités. Les concours locaux et régionaux répondent à une intention de se rapprocher des agriculteurs. À travers les concours, les promoteurs du développement agricole cherchent à tirer avantage de comportements individuels et sociaux prévisibles qui favoriseront l'atteinte de leurs objectifs. La tenue de concours dans chaque localité doit précisément permettre la validation d'expériences dans différents environnements, l'observation facile des réussites des voisins et l'émulation entre agriculteurs d'un même milieu.

Pendant 10 à 20 ans, les concours attirent assez peu les agriculteurs. Parfois, ils les boudent, comme dans Charlevoix où les dirigeants et les membres de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix n'en voient d'abord guère l'utilité. Les attitudes envers les concours évolueront et leur popularité croissante obligera à en réglementer le nombre à raison d'un concours par 100 agriculteurs membres. L'obligation de respecter ce ratio est alors faite aux sociétés d'agriculture et le ministère de l'Agriculture peut ordonner l'annulation d'un concours en cas de non-conformité au règlement.

La participation à un concours exige de la part de l'agriculteur un engagement à long terme et nécessite une dépense monétaire. Il s'agit d'un engagement bien différent de celui d'une simple présence à une conférence. L'étude des rapports d'un ensemble de concours tenus entre 1912 et 1925 par la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix a permis de dresser un bilan de la participation des membres de cette association agricole. En treize ans, pas moins de 43 concours autorisés par le ministère de l'Agriculture ont été tenus. Les agriculteurs ont participé surtout à des concours d'avoine, de blé, de trèfle, sur pied ou de semence, et quelques fois concouru pour la culture du siam, du tabac ainsi que pour l'élevage des volailles et pour l'alimentation du mouton.

Au total, 305 agriculteurs différents ont accumulé un nombre de 820 participations. La figure 2 présente comment se distribue la participation aux concours. Un grand nombre d'agriculteurs, soit 58,4 %, prennent part à un seul concours. Ils sont responsables de 22,4 % des inscriptions. De

tous les participants, 36,4 % se sont inscrits entre deux et neuf concours, ce qui représente 46,4 % des inscriptions. Enfin, les 5,3 % des participants qui s'inscrivent à plus de dix reprises partagent les derniers 31,2 % des inscriptions.

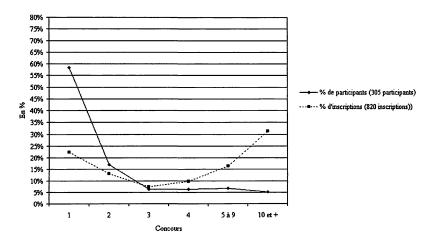


FIGURE 2. Répartition du nombre de participations des membres de la Société d'agriculture n° 2 du comté de Charlevoix aux concours tenus entre 1912 et 1925 en pourcentage du nombre de participants et d'inscriptions.

Même si une majorité des membres ignorent les concours et que ceuxci n'apparaissent pas clairement être un exercice où les agriculteurs peuvent se comparer, les agents de l'État et les dirigeants de la Société d'agriculture n° 2 ont pu espérer que ceux qui participent avec régularité et que ceux qui gagnent ces concours aient été pris en exemple, une attente qui semble par ailleurs raisonnable selon les études des spécialistes de la psychologie sociale sur les minorités.<sup>15</sup>

Parmi les actions en faveur d'une meilleure insertion dans les milieux agricoles locaux doivent être inclus les fermes modèles et les champs de démonstration. Confiés à des agriculteurs d'une localité, la ferme modèle et le champ de démonstration, établis généralement sur de bonnes terres, bénéficient de l'encadrement technique d'un conseiller agricole et d'une aide financière du ministère de l'Agriculture. Les sols y sont préparés et fertilisés adéquatement. Lorsqu'il est question de l'amélioration d'un

<sup>15.</sup> Voir Moscovici et Ricateau, 180.

troupeau, l'agriculteur reçoit alors des conseils sur l'alimentation et la sélection des animaux.

Le nombre de ces fermes varie au fil des années. En 1928, à titre d'exemple, la région de Charlevoix dispose d'une ferme de démonstration à Baie-Saint-Paul, de trois fermes d'élevage des moutons situées aux Éboulements, à Saint-Hilarion et à Saint-Siméon, de stations avicoles, de stations d'arboriculture fruitière, dont l'une établie à La Malbaie depuis 1903. Enfin s'ajoutent ici et là des champs où sont réalisés des essais sur les arbres fruitiers, la graine de trèfle et autres cultures.

Le développement de la ferme modèle, la présence des champs de démonstration, tout comme d'ailleurs l'implantation de stations avicoles, reflètent une volonté de cibler une clientèle d'agriculteurs établis. Plutôt que de prétendre à un enseignement théorique, ces moyens de diffusion prêchent davantage par la pratique et aux yeux de l'agriculteur, ils respectent mieux les avantages et les contraintes de l'environnement local. De la même manière, les fermes modèles et les champs de démonstration doivent conduire à ce que chacun découvre à proximité de chez lui les bienfaits de l'agriculture raisonnée. Encore une fois, les plus progressistes de la collectivité locale deviennent les modèles à suivre, tout en sachant bien que beaucoup ne pouvaient imiter ces modèles, faute de moyens financiers entre autres.

#### Des agents de communication sur le terrain de l'agriculteur

S'il est apparu important que les associations et leurs activités correspondent à des valeurs du milieu, il est aussi devenu apparent que les agents en contact direct avec les agriculteurs devaient être acceptés dans ce milieu et idéalement en faire partie, cela parce que le changement agricole relève en partie de la crédibilité de ceux qui proposent des innovations et l'adoption de nouveaux procédés.

Parmi les principaux animateurs dont la mission est de communiquer des connaissances, voyons dans un premier temps les attentes envers le conférencier, le missionnaire agricole et l'agronome. En fait, le conférencier n'est qu'un propagandiste de passage, contrairement au missionnaire agricole et à l'agronome qui sont appelés à résider dans la communauté ou dans l'environnement immédiat de l'agriculteur. Rappelons que le missionnaire agricole est apparu en 1893 après une initiative de l'Église catholique et dont l'État a vite reconnu le bienfondé. Pour leur part, les premiers agronomes de comté sont nommés par l'État en 1913.

<sup>16.</sup> Voir Bruno Jean, « Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise », mémoire de maîtrise (Sociologie), Université Laval, 1977, 85. Voir aussi le Rapport du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 26, 1 (1893).

L'Église et l'État s'attendent à une meilleure ouverture des communautés locales envers les enseignements dispensés par le missionnaire agricole et l'agronome, mais ce n'est pas sans craintes. Il faut voir d'ailleurs toute la prudence dont l'Église entoure l'intervention des missionnaires agricoles pour comprendre les risques associés à l'engagement de ces derniers en faveur du développement de l'agriculture. Elle les met particulièrement en garde à propos des conseils qu'ils peuvent donner aux agriculteurs en matière d'agriculture, car elle craint les critiques, surtout que l'expertise technique des missionnaires agricoles pouvait en laisser sceptique plus d'un. Malgré les écueils, le travail du missionnaire agricole se poursuit jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale alors qu'il cède la place à l'agronome, lequel bénéficie d'une supériorité indéniable sur la question des connaissances agricoles. Mais l'agronome eut néanmoins fort à faire pour voir reconnaître ses lettres de créances. Autant pour les missionnaires agricoles que pour les agronomes, convaincre les agriculteurs d'utiliser de nouvelles techniques agricoles nécessitera beaucoup de diplomatie. Aux veux des agriculteurs ancrés dans la routine, le savoir appris dans les livres ne valait en effet pas l'expérience transmise depuis des générations, <sup>17</sup> quelle que soit la pertinence des nouvelles connaissances.

En principe, les missionnaires agricoles et les agronomes disposaient d'un avantage comparatif face au conférencier de passage, mais ils sont néanmoins longtemps demeurés des corps étrangers. Pour les agronomes, plus que les connaissances, c'est finalement le prestige associé à la fonction qui leur vaudra la reconnaissance et la respectabilité vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le Cette recherche de reconnaissance vaut par ailleurs pour d'autres professions jouissant d'une faible considération.

Sans être des animateurs au même titre que les missionnaires agricoles et les agronomes, d'autres intervenants ont pu également devenir des

<sup>17.</sup> En 1885, Jean-Charles Chapais souligne que la crainte des innovations freine le progrès agricole. Les agriculteurs croient que le système des ancêtres est satisfaisant et pensent que les connaissances livresques des experts ne valent pas ce qu'eux ont appris en bas âge. Voir Jean-Charles Chapais, « Préjugés contre les journaux d'agriculture », Le Journal d'Agriculture illustré, 8, 10 (1885): 147-148. Ce dernier reprend et commente un article de la Gazette des campagnes.

<sup>18.</sup> Voir Guy Boisclair, « Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture : les premières années de l'Union catholique des cultivateurs dans le diocèse de Joliette, 1924-1952 », thèse de Ph.D. (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2002

<sup>19.</sup> Dans une étude sur le corps médical au Saguenay-Lac-Saint-Jean au début du siècle, les médecins croient qu'ils gagneront le respect en accroissant leur prestige par leur engagement dans le milieu. Voir Normand Perron, « Pour la reconnaissance de la profession de médecin, 1900-1930 », Saguenayensia 26 (1984): 86-89.

atouts du ministère de l'Agriculture dans sa campagne en faveur du changement agricole. Prenons en exemple le fabricant en charge d'un établissement laitier.

L'ouverture d'une fabrique dans les localités, ce que l'État encourage fortement vers 1880, est déjà en soi un formidable changement. Il est utile de rappeler que l'adoption de la fabrique introduit chez une communauté d'habitants bien des nouveautés et que sa fondation et son développement ne se font pas sans diverses résistances. D'abord, la transformation du lait en beurre ou en fromage passe de la famille de l'agriculteur à un tiers, le fabricant. Ensuite, cette tâche, traditionnellement assumée par les femmes, glisse aux mains des hommes.<sup>20</sup> C'est aussi un changement qui brise le sentiment d'individualité et qui exige une solidarité nouvelle entre agriculteurs. Ainsi l'obligation de livrer une matière première de bonne qualité au risque de pénaliser l'ensemble des fournisseurs d'une fabrique peut devenir l'objet de conflit en cas de non respect. Mais la fabrique était une innovation intéressante sur le plan économique et la rapidité avec laquelle les agriculteurs l'adoptent à partir des années 1880 est remarquable et révélatrice d'une ouverture face à l'innovation. Rappelons que l'on en recense au Québec quelque 2 000 au début du XX<sup>e</sup> siècle et que la petite région de Charlevoix, où les conditions agricoles sont peu favorables, dénombre tout de même une vingtaine de fabriques.<sup>21</sup>

Le fabricant apparaît vite jouer un rôle clef dans son milieu et il est rapidement soumis à diverses exigences de la part de l'État. Il doit bientôt posséder un permis de fabricant, se conformer à des standards de fabrication et c'est souvent lui qui relaie aux agriculteurs les règles en vigueur à propos de l'hygiène et de la qualité de la matière première. Son rôle est d'autant plus clé qu'il est associé aux fabriques, une innovation dont les retombées économiques ont été immédiatement appréciées et qui a donné forcément un sens aux efforts de modernisation de l'agriculture dans le secteur de l'élevage et de la production laitière.

<sup>20.</sup> Plus globalement, le XIX<sup>e</sup> siècle serait marqué par la déféminisation de l'agriculture. Voir Sally McMurry, *Transforming Rural Life: Dairying Families and Agricultural Change, 1820-1885* (Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press, 1995), en particulier 145, 171. Sur le travail des femmes, voir également Marjorie Cohen, « The Decline of Women in Canadian Dairying », *Histoire sociale/Social History* 34 (1984): 307-334; Heather Menzies, *By the Labour of Their Hands: The Story of Ontario Cheddar Cheese* (s.l., Heather Menzies, 1994).

<sup>21.</sup> Voir Perron, L'État et le changement agricole, 230-233. Voir aussi Normand Perron, « Genèse des activités laitières, 1850-1960 », in Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques, ed. Normand Séguin (Montréal : Boréal Express, 1980), 113-140.

Pour réussir, les agents en milieu agricole doivent se mériter la confiance de l'agriculteur. Ceux qui résident dans le patelin de l'agriculteur ou dans une localité avoisinante jouissent normalement d'une meilleure influence. Le fabricant de beurre ou de fromage est dans une situation encore plus avantageuse, puisqu'il habite forcément la localité de la fabrique où il travaille — il peut en être le propriétaire — et qu'il établit un rapport privilégié avec l'agriculteur. Mais cela n'aura pas empêché des agriculteurs de vouloir soustraire leur fabrique à un syndicat de fabriques aux règles trop sévères. D'ailleurs, personne ne sera à l'abri des critiques, y compris le missionnaire agricole de Charlevoix à qui des agriculteurs firent un mauvais parti dans les années 1890. Et il faudra bien du temps avant que tous les agriculteurs d'une localité puissent dire de l'agronome qu'il est des leurs, ainsi que s'empresse de le conclure, en 1935, le curé de Baie-Saint-Paul au terme d'un long différend sur le rôle professionnel de celui-ci.

#### Conclusion

L'adoption de nouvelles techniques agricoles met en cause des valeurs individuelles et collectives de l'agriculteur et de son milieu qui n'ont à prime abord guère de liens avec l'acquisition pure et simple de connaissances. D'autres facteurs entrent en compte, dont les coûts associés à l'adoption d'innovations, le potentiel pédologique des fermes et les facteurs culturels. En fait, c'est tout l'environnement de l'agriculteur qu'il importe de considérer et l'aspect culturel qui nous a ici particulièrement préoccupé semble révélateur de la complexité du transfert des connaissances et du défi que le projet de modernisation de l'agriculture a posé aux agents du développement agricole, dont ceux de l'État.

Nombre d'actions entreprises par le ministère de l'Agriculture du Québec pour stimuler le changement agricole ont été assez vite orientées vers le développement d'une intervention qui tend à rejoindre la masse des agriculteurs individuellement et collectivement sur leur propre terrain. Cela est manifeste avec la croissance des associations agricoles dans les localités. Ce l'est également avec l'organisation d'activités agricoles adaptées aux besoins locaux. Ce l'est encore avec la présence d'agents de développement bien identifiés à la collectivité locale, comme le sont les dirigeants des associations agricoles et les fabricants de beurre

<sup>22.</sup> Le Courrier de Charlevoix, 25 novembre 1896, 1.

<sup>23.</sup> Le Courrier de Charlevoix, 8 août 1895, 2 ; Fabrique de la paroisse de La Malbaie, Cahiers de prônes, 1896, sans date et sans pagination.

et de fromage, ou bien intégrés à la collectivité locale, comme le missionnaire agricole et les agronomes.

Le changement agricole ne peut être le résultat d'un simple transfert de connaissances, du moins au XIX<sup>c</sup> siècle et dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Avec toutes les actions menées par les agents de développement en faveur du transfert des connaissances, nul doute que des connaissances nouvelles furent disponibles. Les agents du développement agricole ont peu à peu misé sur des interventions ciblées selon la clientèle. Tantôt, ils se sont adressés aux agriculteurs établis, tantôt ils ont visé les jeunes qui prendraient la relève, tantôt ils ont privilégié les femmes pour certaines spécialités. L'agriculteur et les membres de sa famille ont pu disposer de beaucoup d'informations, mais il y a une différence entre posséder des connaissances et les utiliser vu que l'adoption de nouvelles pratiques agricoles signifie l'acceptation de modifications à un environnement de vie. Le rythme d'application des connaissances a pu alors être bien différent de celui de leur disponibilité.

Les changements brusques en agriculture sont plutôt rares dans les sociétés traditionnelles parce que l'agriculture est un mode de vie et pas simplement une activité économique. Tout changement peut signifier une organisation différente du travail, une distribution nouvelle des tâches selon les sexes, des quasi-conflits entre les générations sur la manière de mettre en valeur la terre, sans oublier la modification des rapports entre l'agriculteur et la collectivité qui est la sienne.

Malgré les obstacles et nonobstant qu'on ne peut lui attribuer tous les mérites du changement survenu dans le secteur agricole, les décennies d'efforts du ministère de l'Agriculture n'auront pas été vaines. L'intérêt pour les associations agricoles et l'expérimentation de techniques nouvelles sont déjà bien palpables dans les dernières décennies du XIX<sup>c</sup> siècle, en dépit des erreurs de parcours et de la persistance de pratiques peu souhaitables. Dans les premières décennies du XX<sup>c</sup> siècle, alors que l'industrialisation et l'urbanisation de la société québécoise progressent, l'agriculture entreprend une transformation rapide, surtout après 1930 avec la spécialisation des fermes, la mécanisation soutenue et le développement des diverses formes de coopération. En ce qui concerne plus particulièrement les agriculteurs charlevoisiens, ils ont, comme leurs collègues québécois, participé au mouvement de modernisation de l'agriculture et relevé au fil du temps les défis associés à l'innovation.